

Placement

Livret A : que faire si le taux baisse encore ?

Au terme de deux ans de gel, le taux de rémunération du Livret A devrait encore baisser. Le 1^{er} février 2020, il devrait s'établir à 0,50 % contre 0,75 % aujourd'hui. Faudra-t-il alors le solder ou le garder ? Si oui, quel poids lui accorder dans son patrimoine ?



[...]

Dès lors, en dépit de son plafond de dépôt assez élevé, fixé à 22.950 euros, les professionnels de la gestion de patrimoine recommandent de ne surtout plus le saturer comme il était d'usage il y a encore quelques années. « Remplir tous les Livrets A d'une famille, enfants compris, et n'y faire aucun mouvement est à éviter », affirme Philippe Malatier...

Lire la suite :

<https://www.lesechos.fr/patrimoine/placement/livret-a-que-faire-si-le-taux-baisse-encore-1158020>